



Publié le 10 juillet 2025

Envoyé en préfecture le 10/07/2025

Reçu en préfecture le 10/07/2025

Publié le

ID : 059-215900283-20250703-D\_20250703\_22-DE



**VILLE D'AUBY – DEPARTEMENT DE LA SOMME**  
**Registre des délibérations du Conseil Municipal**

**Séance ordinaire du 03 juillet 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le trois juillet à 19 heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt-sept juin, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard CZECH, Maire

Le Maire de la ville d'Auby certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Conseillers en exercice :

**Etaient présents** : Bernard CZECH, Georges LEMAITRE, Abdelmalik SINI, Dorothée LORTHIOS, Didier SZYMANEK, Lydie VALLIN, Djamel BOUTECHICHE Chantal WAGON, Brahim NOUI, Rudy CARLIER, Arlette PLOUVIN, Françoise PLATEAU, Monique MARLAIRE, Yves VALIN, Corinne DESPREZ, Christophe LOURDAUX, Bernard MOREL, Franck VALEBOIS, Marie-José FACQ, Bernard GORA, Marie-Pascale SALVINO, Jean-Pierre LESAGE, Freddy KACZMAREK, Annick BARTKOWIAK,

**Absents ayant donné procuration** : Mathilde DESMONS à Lydie VALLIN, Philippe VERON à Didier SZYMANEK, Séverine LASNEAU à Franck VALEBOIS, Carine FIEUW à Annick BARTKOWIAK

**Absent** : Laurent JOVENET

**Madame Dorothée LORTHIOS a été désignée secrétaire de séance**

**22 - DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU COMITE SQUARE MELONI**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Comité du Square Meloni organise un concours de boules en septembre, en collaboration avec les pompiers du douaisis, au profit des orphelins des pompiers.

L'association sollicite une subvention de 1 500 € afin de financer les récompenses et les animations qui seront proposées (jeux gonflables...).

Les bénéfices générés par la buvette seront reversés à l'association des orphelins des pompiers.

L'association devra présenter à l'issue de la manifestation le budget réalisé.

Vu l'avis favorable de la commission vie associative en date du 12 juin et du bureau municipal en date du 23 juin 2025,

**Il est demandé au Conseil municipal :**

- d'émettre un avis sur le versement d'une subvention de 1 500 € au Comité du Square Méloni,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents,
- d'inscrire le montant de cette dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité** (Madame Mathilde DESMONS ne prend pas part au vote de cette question)

**Emet un avis favorable** sur le versement d'une subvention de 1 500 € au Comité du Square Méloni,

**Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents,

**Accepte** d'inscrire le montant de cette dépense au budget de l'exercice concerné, nature, fonction et destination correspondante.

La Secrétaire de Séance



Dorothée LORTHIOS



Pour copie conforme,  
Le Maire



Bernard CZECH